



## Au-delà de l'ivoire – la Fondation EPI en 2030

-----

### Vision 2030

***La coexistence harmonieuse des personnes et des éléphants avec des troupeaux capables de se déplacer dans l'aire de répartition.***

***En protégeant un large éventail d'animaux et de plantes sauvages, en luttant contre le changement climatique et en soutenant les moyens de subsistance locaux.***

-----

L'Initiative pour la protection des éléphants (EPI) est une alliance unique de 21 pays africains dédiés à la conservation de leurs éléphants. La plupart des 400 000 éléphants d'Afrique restants se situent dans les pays de l'EPI, qui sont anglophones, francophones et lusophones. L'EPI est dirigée par les gouvernements africains, guidée par son Conseil de direction et soutenue par un petit secrétariat innovant, la Fondation EPI.

L'EPI a été fondée en 2014 avec quatre objectifs, à savoir :

- Maintenir le moratoire international de 1989 sur le commerce de l'ivoire pendant dix ans ou jusqu'à ce que les populations d'éléphants se rétablissent,
- Fermer les marchés domestiques de l'ivoire,
- Exclure les stocks d'ivoire de toute utilisation commerciale, et
- Mettre en œuvre le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique ([AEAP](#)) de 2010.

Les trois premiers objectifs étaient au cœur de l'action de Stop Ivory, le prédécesseur de l'EPI, et de grands progrès ont été accomplis. Le commerce légal de l'ivoire et les marchés domestiques de l'ivoire ont largement disparu et il est difficile d'envisager leur retour. Dans le même temps, le récent Rapport mondial des Nations Unies sur la criminalité liée aux espèces sauvages 2020, de l'ONUDC, a signalé une diminution du braconnage des éléphants et de la contrebande d'ivoire. Malgré cela, nous savons que nous ne pouvons pas faire preuve de complaisance et il y a des signes inquiétants d'une augmentation du braconnage des éléphants pour leur ivoire dans des régions spécifiques en Afrique.

La Fondation EPI continuera à soutenir les pays membres dans la gestion des stocks d'ivoire et l'application des normes de référence dans la gestion de l'ivoire et d'autres produits de la faune

sauvage. Ce sont des piliers fondamentaux de l'EPI. Toutefois, si nous voulons assurer l'avenir des éléphants d'Afrique, nous devons faire beaucoup plus.

À l'horizon 2030 ou 2050, c'est la population humaine en croissance rapide et le développement économique de l'Afrique, avec de nouvelles communautés et d'autres en expansion, des infrastructures et la conversion des terres sauvages en terres agricoles, qui constituent la plus grande menace pour les éléphants. Cela entraîne un risque toujours croissant d'escalade des conflits entre les humains et la faune sauvage, tandis que les populations humaines et les éléphants se disputent la terre et les ressources naturelles en diminution.

Ces défis à long terme sont exacerbés par la crise actuelle provoquée par la pandémie du COVID-19, qui a un impact dévastateur sur les personnes, les économies et les sociétés du monde entier. En Afrique, elle a brusquement interrompu le tourisme axé sur la faune sauvage, sapant ainsi un pilier fondamental du modèle économique de la conservation de la faune sauvage sur une grande partie du continent.

Les trois prochaines années seront cruciales pour déterminer le sort des éléphants d'Afrique, et en fait de toute sa faune sauvage. Maintenant que les avantages économiques et la création d'emplois en lien avec la conservation des éléphants et de la faune sauvage ont pratiquement disparu, le braconnage et les conflits entre les humains et la faune sauvage vont-ils augmenter et l'habitat sera-t-il converti à d'autres usages ? Comment les pays vont-ils gérer la baisse des revenus provenant de la conservation ?

Et même si nous parvenons à naviguer à vue dans cette crise, les questions les plus fondamentales demeurent. Comment l'Afrique va-t-elle gérer la croissance de la population, des infrastructures et l'extension de l'agriculture de manière à prendre en compte les déplacements des éléphants ? Comment les pays vont-ils gérer la surpopulation locale d'éléphants ? Comment vont-ils gérer et éviter les conflits entre les humains et la faune sauvage ?

Ces dernières années, nous avons assisté à une croissance spectaculaire du conflit entre les éléphants et les humains en Afrique. Si les conflits existants ne sont pas résolus et si les conflits futurs ne sont pas évités, les perspectives de croissance des éléphants d'Afrique dans l'aire de répartition en 2030 sont pessimistes. En l'absence d'une planification solide, les pays seront confrontés à un flot incessant d'affrontements croissants entre les populations et les éléphants. Ceux-ci devront être résolus dans un climat de tension politique et les éléphants seront probablement en deuxième position, au mieux.

La Fondation EPI estime qu'il y a un besoin désespéré d'une conversation ouverte, franche et honnête entre les pays de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique sur tous ces défis, avec un échange d'expériences et un soutien technique et politique mutuel amélioré. Les pays de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique bénéficieront des positions convenues pour faire progresser leurs objectifs politiques communs, y compris sur la manière d'augmenter les investissements internationaux pour la conservation de la Nature.

L'EPI, avec ses membres à l'échelle du continent, son Conseil de direction et sa Fondation en soutien, est idéalement placée pour être la plateforme avec laquelle l'Afrique peut exprimer ses besoins et atteindre ses objectifs en matière de conservation des éléphants.

Une grande partie du débat international sur les problèmes concernant les éléphants est menée par un sentiment bien intentionné. Toutefois, les pays de l'aire de répartition sont aux prises avec les réalités économiques et politiques locales. La Fondation EPI, grâce à ses relations avec les donateurs,

les organisations de conservation et les médias internationaux, peut servir de relais entre l’Afrique et le reste du monde. Les pays africains sont responsables de la gestion de leurs populations d’éléphants, conformément aux obligations internationales, et les solutions à ces défis doivent être appliquées et menées par les pays africains pour réussir.

Les pays africains auront cependant besoin d’investissements et de soutien extérieurs pendant de nombreuses années, en particulier compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, et un équilibre doit être trouvé entre le sentiment et les réalités du terrain. L’EPI peut fournir un espace de solidarité dirigé par les pays africains pour atteindre cet équilibre.

La Fondation EPI galvanisera le soutien à tous les pays de l’EPI, notamment ceux qui subissent une baisse des revenus du tourisme faunique, pour les aider à gérer la situation et à éviter les conflits entre les humains et la faune sauvage, ainsi qu’à assurer la coexistence harmonieuse entre les éléphants et les populations d’ici 2030 et au-delà. La résolution des conflits entre les humains et la faune sauvage fait partie intégrante du Plan d’action pour l’éléphant d’Afrique (AEAP) et des plans d’action nationaux pour les éléphants (NEAP) correspondants. La Fondation EPI poursuivra deux stratégies interdépendantes pour atteindre cet objectif :

- En gérant les conflits humains-faune sauvage existants avec le déploiement des meilleures technologies et techniques disponibles, et
- En évitant les situations qui pourraient conduire à de futurs conflits, grâce à l’aménagement du territoire et, encore une fois, à la meilleure utilisation des technologies et techniques disponibles.

La Fondation EPI attirera une expertise essentielle pour la gestion des conflits humains-faune sauvage, comme elle l’a fait avec les stocks d’ivoire. Cela comprendra le déploiement sur tout le continent d’un ensemble d’outils avec les techniques et technologies disponibles pour résoudre les conflits actuels et éviter les conflits futurs.

Il existe déjà des projets de gestion des conflits humains-faune sauvage dans de nombreuses régions d’Afrique. Toutefois, le continent a besoin d’une approche plus coordonnée avec un soutien mutuel. L’EPI offre cette opportunité. Elle encouragera le déploiement de technologies et de techniques existantes et nouvelles sur tout le continent afin de faire face aux conflits entre les humains et la faune sauvage et pour soutenir la planification spatiale. Une augmentation possible du braconnage global, compte tenu de l’impact de la pandémie de COVID-19, rend le déploiement de technologies de pointe et d’autres moyens de résolution des conflits plus important que jamais.

Certains pays africains ont réussi à attirer des financements importants pour la conservation. Ils ont construit des modèles réussis basés sur des partenariats public-privé et des politiques de conservation communautaires. D’autres ont développé des agences nationales plus puissantes et plus transparentes.

Ces modèles font face aujourd’hui à des défis, notamment en raison de la perte des revenus touristiques. Quels modèles réussiront le mieux à attirer des financements pour la conservation à l’horizon 2030 ? Les donateurs multilatéraux doivent-ils reconfigurer leurs modèles de financement pour mieux répondre aux besoins de l’Afrique après le COVID-19 ? La Fondation EPI fera progresser cette discussion entre les pays africains de l’aire de répartition et facilitera l’obtention d’un accord entre ses membres.

Les modèles efficaces de gestion de la conservation doivent répondre aux préoccupations relatives à la bonne gouvernance, à la mise en œuvre efficace et à la responsabilité de la performance. La

Fondation EPI analysera tous les modèles réussis et les futurs modèles possibles, et elle aidera les pays membres à prendre en considération et à utiliser l'approche la mieux adaptée à leur propre situation.

Si nous pouvons atteindre ces objectifs, nous pouvons nous assurer que les éléphants seront toujours en mesure de parcourir la majeure partie de leur aire de répartition historique. Nous protégerons également une gamme variée d'animaux et de plantes sauvages, atténuerons l'impact du changement climatique et soutiendrons les moyens de subsistance de millions de personnes.

-----

La vision de la Fondation EPI à l'horizon 2030 est « la coexistence harmonieuse des éléphants et des populations avec des troupeaux capables de parcourir leur aire de répartition, tout en protégeant une gamme diversifiée d'animaux et de plantes sauvages, en luttant contre le changement climatique et en soutenant les moyens de subsistance locaux ».

La Fondation EPI aidera les pays africains de l'aire de répartition avec des solutions de gestion et de financement cohérentes, créatives et efficaces pour protéger les populations d'éléphants jusqu'en 2030, sous l'égide de l'AEAP qui constitue une partie centrale de l'EPI.

Cette Vision et ses objectifs spécifiques seront atteints en aidant les pays membres de l'EPI à faire progresser les objectifs de l'EPI avec :

*Un soutien d'ordre général :*

- Réunir les pays membres afin de relever les défis communs et faciliter l'adoption de positions politiques.
- Partager les connaissances, l'expérience, les technologies et les techniques pour faire face aux défis communs dans les pays de l'aire de répartition.

*Un soutien technique inédit et une nouvelle politique :*

- Soutenir le déploiement de mesures pour gérer les conflits existants entre les humains et la faune sauvage et pour éviter les situations qui pourraient conduire à de futurs conflits.
- Faciliter la mobilisation des ressources à court et à long terme, notamment en faisant progresser des modèles efficaces de gouvernance de la conservation.

*Un soutien technique et une politique actuels :*

- Plaider pour le maintien de l'interdiction internationale du commerce de l'ivoire d'éléphant, pour la fermeture des marchés domestiques restants et pour soutenir la gestion continue et efficace des stocks.
- Continuer à soutenir l'élaboration et la mise à jour des NEAP.